

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Décret. Québec: Cause de Béatification et de Canonisation de la Vénérable Soeur Marie de l'Incarnation. — IV Deux futures bienheureuses. — V Prières à Sainte-Anne. — VI La cause de béatification d'un professeur universitaire. — VII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: vêtue et profession religieuse. — VIII Retours au catholicisme.

AU PRONE

Le dimanche, 20 août

On annonce :

Les fêtes du S. Coeur de Marie et de S. Barthélemy ;

Dans le dioc. de Joliette, jeudi 7e anniv. du sacre de Mgr l'évêque.

La neuvaine de la Nativité peut commencer partout le 30 août pour finir la veille de la fête ou dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, le 25 août pour finir la veille de la solennité anticipée (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 20 août

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles
 semi-publiques :*

De saint Joachim, **double de 2e cl.**; seule mém. du 1e dim. ; préf. de l'Assompt.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de sainte Jeanne Françoise de Chantal et du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De l'ASSOMPTION, **double de 1e cl.** (comme le 15); mém. de

(1) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner: 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.